EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/03/15

Reçu en Préfecture le : 03/03/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 2 mars 2015
D-2015/70

Aujourd'hui 2 mars 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,
M. Vincent FELTESSE (présent à partir de 15h45)

Excusés :

Madame Nathalie DELATTRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Edouard du PARC, Monsieur Yassine LOUIMI, Monsieur Jacques COLOMBIER

Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions. Adoption. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives, de valoriser la vie associative, de créer du lien social, de mettre en place des ateliers de sensibilisation...

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 37 200 euros prévue au budget primitif et de la répartir de la manière suivante :

ASSOCIATIONS	Montants 2015 (en euros)
Accompagner Conduire Transmettre – ACT : faciliter l'insertion professionnelle, notamment des jeunes, en favorisant les relations avec les différents partenaires du monde du travail : entreprises, institutions...	300
Amicale Laïque Bacalan : soutenir le développement des ateliers pédagogiques à vocation sociale et culturelle proposés aux membres de l'association encadrés par des professionnels qualifiés (musique, danse, gymnastique, informatique, échecs...).	4 000
Association Nationale des Visiteurs de Prison – ANVP : aider moralement et matériellement les personnes incarcérées et leur famille ; aider les personnes détenues à réussir leur réinsertion sociale lors de libération.	300
Aquitaine Partage : station de radio de proximité, généraliste, RCF Bordeaux ; cette aide contribue au renouvellement de matériel.	2 500
Association Habilitée des Jeunes Sapeurs Pompiers de la Benauge : aider à l'acquisition de défibrillateurs de formation ainsi que des mannequins de secourisme ; participer au développement et à la promotion du volontariat chez les sapeurs pompiers, regrouper des jeunes pour promouvoir leur sens civique et leur esprit de dévouement.	2 000
Association pour la Jeunesse, les Initiatives et le Réseau de l'Engagement – AJIRE : accompagner des jeunes dans leur quotidien, leur projet et leur parcours et contribuer au développement de la vie associative.	300
Association pour l'Etude et la Prévention du Suicide en Aquitaine – AEPSA : mettre en place différentes activités entrant dans le projet thérapeutique de prise en charge des patients.	2 000
Association Nationale des Amis de Jean Moulin : pérenniser la mémoire de Jean Moulin, son action, et organiser la cérémonie nationale au Panthéon.	1 000
Bordeaux Pipe Band : participer au fonctionnement de l'association.	600
Centre Culturel et d'Animation des Jeunes Yavné : valoriser la richesse spécifique de l'héritage juif en Aquitaine et faire de ce centre un véritable espaces d'échanges par le biais d'activités construites autour de quatre axes : éducatif, social, culturel et rencontres associatives. Cette aide permettra d'accompagner les activités hebdomadaires (ateliers d'enseignement, formation de théâtre, initiation musicale...) mais aussi l'organisation d'événements tout au long de l'année (colloques, projections, concerts...).	8 000
Centre Hâ 32 : organiser des débats et conférences ouverts à tout public.	1 000
Danse avec Nous : soutenir la manifestation estivale « Dansons sur les Quais ».	5 000
Fédération Française des Métiers de l'Assistanat et du Secrétariat de Gironde - FFMAS - Gironde : animer un réseau de professionnels du	200

secrétariat afin de développer leurs compétences professionnelles et personnelles, les préparer à la certification Voltaire.	
France Bénévolat Bordeaux Gironde : promouvoir le bénévolat, à travers le développement d'actions de formation et de sensibilisation.	1 200
Hauts de Radio : radio associative de proximité. Participer au financement d'actions d'information et de médiatisation auprès des jeunes et du grand public bordelais.	300
La Porte Ouverte de Bordeaux : aider au paiement du loyer de cette association qui œuvre pour briser la solitude des personnes isolées.	800
La Prévention Routière : soutenir les actions organisées dans les écoles et les clubs seniors et sur la piste du Parc Bordelais au bénéfice des scolaires et des personnes handicapées.	1 200
Maison d'Accueil et d'Information de la Gironde – MAI 33 : maintenir le lien familial entre les détenus de la Maison d'Arrêt et leurs proches. Assurer l'accueil des familles en attente de parloir.	300
Société Astronomique de Bordeaux : promouvoir la science de l'astronomie auprès d'un public très large.	300
Union Européenne Féminine Délégation Aquitaine : aider à l'organisation d'actions et événements permettant de renforcer et développer l'influence des femmes sur la vie politique et civique des nations européennes et des organisations européennes et internationales. (dépistage du cancer du sein de la population féminine migrante d'origine maghrébine et arabe)	900
La Halle des Douves : cette subvention représente une aide au fonctionnement de ce collectif d'associations avant l'ouverture du Marché des Douves. Dès l'ouverture, l'animation de ce lieu sera confiée à ce collectif qui aura pour mission de développer l'activité de cette maison de la vie associative et des habitants, et qui fera l'objet d'une convention de partenariat entre l'association et la ville.	5 000
Total	**37 200**

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2015.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mars 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Anne BREZILLON